



BOÎTES À MUSIQUE Mettez du Reuge dans votre natel

Les petites mélodies du fabricant de boîtes à musique de luxe et d'oiseaux chanteurs de Sainte-Croix Reuge font désormais sonner les téléphones mobiles. Dans le cadre de sa stratégie de rajeunissement de la marque, Reuge offre aux internautes un choix de cinq mélodies téléchargeables gratuitement à partir de son site [www.reuge.com /réd](http://www.reuge.com/réd)

S'ouvrir au monde, la recette de Joseph Deiss pour l'économie

L'article de la «Revue de la Chambre d'économie publique du Jura bernois» consacré au récent exposé tenu par Joseph Deiss à Tramelan est désormais disponible en ligne sur [www.cep.ch /réd](http://www.cep.ch/réd)

MACHINES-OUTILS

Tornos chômera le mois de janvier

Le fabricant prévôtois de machines-outils limite la casse en mettant toute son usine au chômage partiel en janvier prochain. La diminution des commandes oblige à prendre cette mesure, qui fait partie d'un plan d'anticipation développé dès 2004. Pour l'heure, des licenciements économiques sont exclus.

PATRICK DI LENARDO

Durant tout le mois de janvier prochain, les ateliers de Tornos à Moutier resteront muets. L'entreprise sera au chômage partiel. Neuf employés sur dix seront concernés. Une mesure prise pour adapter la capacité de production à la conjoncture actuelle qui occasionne une baisse des commandes de 30% environ. Les activités de vente, de service à la clientèle et certaines activités administratives ou de recherche & développement seront maintenues durant la période. Les filiales de vente et

de service à l'étranger ne sont pas touchées.

Si la situation le demande, des mesures similaires seront prises en avril et octobre prochain. Par contre, des licenciements économiques ne sont pas envisagés.

«Cela faisait une année que nous sentions le vent venir. Ces mesures font partie d'un plan destiné à anticiper et traverser au mieux cette mauvaise passe», souligne Raymond Stauffer, PDG de Tornos.

Le groupe de machines-outils a en effet mis en place il y a quatre ans une procédure destinée à absorber les fluctuations conjoncturelles, utilisant notamment la flexibilité des horaires ou la mise en chômage partiel. Au printemps passé déjà, l'entreprise avait diminué sa capacité par le jeu des horaires fluctuants, supprimant par ailleurs 26 postes. En septembre dernier, nouvelle mesure combinant cette fois-ci horaires flexibles et chômage partiel pour environ 260 personnes. En 2006-2007, ce système des horaires fluctuants



ATELIERS Ils resteront muets durant le mois de janvier, et peut-être en avril et octobre.

(KEYSTONE)

avait permis à l'entreprise de faire face à l'accélération conjoncturelle.

«Tout ça ne se met pas en place du jour au lendemain. Mais nous sommes assez con-

tents de disposer de ces outils anticipatifs, qui nous permettent de réduire la casse et de nous adapter plus facilement aux aléas du marché», souligne Raymond Stauffer qui ajoute

que, malgré tout, «pour 2009, nous restons assez zen!»

A noter que Almac SA, à La Chaux-de-Fonds, propriété de Tornos, n'est pas concernée par ces mesures.

«Pour 2009, nous restons assez zen»

Raymond Stauffer

Dans le canton de Neuchâtel, treize sociétés, essentiellement des PME, bénéficieront dès le mois de janvier du chômage partiel. Près de 400 personnes sont concernées. /PDL

«Ce genre de crise ne dure pas seulement six mois»

Président directeur général de Tornos, Raymond Stauffer est aussi président de l'AIP, Association industrielle et patronale. Il a ainsi une vision globale sur le monde industriel de la région.

Alors, c'est vraiment la crise?

On peut affirmer que oui, et que cela touchera tout le monde à terme. Aujourd'hui, il y a encore des niches qui vont bien. Mais ceux qui ne le ressentent pas encore, comme les entreprises horlogères ou qui travaillent pour l'horlogerie, vont aussi le ressentir. C'est une question de timing.

Combien de temps cela peut-il durer?

A moins d'être un voyant, impossible d'être affirmatif! Mais a priori, ce genre de crise ne dure pas seulement six mois. On sait d'expérience qu'elles peuvent durer au moins trois ans. Nous avons pour notre



RAYMOND STAUFFER Il préside aussi l'Association industrielle et patronale. (ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

part ressenti les premiers effets l'an dernier, donc on peut imaginer au mieux un redémarrage vers mi-2010. A moins

d'un événement majeur et exceptionnel – du genre guerre mondiale – qui bousculerait tout.

Y'aura-t-il des licenciements en masse ces prochains mois?

Ce n'est pas à exclure, même si ce n'est jamais bon pour une entreprise. Licenciement des gens en masse représente une perte de savoir difficile à compenser par la suite. Ceux qui aujourd'hui surréagissent en supprimant le quart de leur effectif sont ceux qui n'avaient rien anticipé, qui n'ont pas optimisé leur effectif même quand tout allait bien.

Comment survivre à cette récession pour une entreprise?

Rester prudent, réaliste, flexible et surtout créatif. Car c'est dans ces moments difficiles qu'il faut savoir se démarquer. /pdl

Esco prêt pour les mesures

Fabricant neuchâtelois et indépendant de décolleteuses, Esco SA subit un gros tassement de ses commandes. «C'est allé très vite. La situation était très bonne jusqu'à l'automne. Depuis deux mois, nous sentons le ralentissement, notamment sur l'Asie. Nous avons pu compenser par de nouveaux produits qui ont bien marché. Mais nous devons nous aussi prendre des mesures rapidement», souligne le directeur général Jean-Marc Schouller.

Ainsi, le chômage partiel sera introduit dès le début janvier dans l'entreprise des Geneveys-sur-Coffrane, sans doute à mi-temps, par périodes-bloc et selon les départements. «Mais vu la petite taille de notre entreprise, qui emploie environ 45 personnes, nous ne pouvons pas nous permettre de fermer entièrement durant un mois», souligne Jean-Marc Schouller, qui estime que cette mesure sera en vigueur «au moins» durant tout le premier trimestre 2009.

Comme d'autres, l'entreprise de machines-outils subit une réaction en chaîne. «Nos clients, ceux qui travaillent pour l'industrie automobile par exemple, voient leurs commandes stopper net quand leurs clients arrêtent carrément leur production et cela se répercute immanquablement sur nous.» L'entreprise avait connu un épisode de chômage partiel en 2006 encore. /pdl

ENTREPRISES

Le prix du développement durable va à Procity

L'entreprise Procity à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel remporte le prix Pride 2008, premier Prix cantonal neuchâtelois du développement durable en entreprise. La société s'est vu remettre un chèque d'un montant de 5000 francs pour son projet «Quartier nouvelle génération des Monts - Le Locle», lors d'une cérémonie qui s'est tenue hier soir à Neode, à La Chaux-de-Fonds. Le prix manifeste la volonté du Conseil d'Etat de promouvoir un développement économique dura-

ble. Le lauréat a été retenu parmi 14 candidats. Quatre projets ont en outre reçu un certificat. La régénération urbaine du plateau gare - Crêt-Taconnet à Neuchâtel; mené par Bauart, à Neuchâtel; «Mobilité et environnement» de Cartier, à La Chaux-de-Fonds, «L'Imprimerie écologique pour des imprimés climatiquement neutres», de l'imprimerie Gasser, au Locle, et «Planair dans l'ère», de Planair ingénieurs conseils, à La Sagne.

Le prix a été lancé en mars par le canton de Neuchâtel sur



PRIX PRIDE 2008 Bernard Soguel (à gauche) a remis leur récompense aux responsables de la société Procity. (RICHARD LEUENBERGER)

l'initiative de trois partenaires: le Développement économique, le Service cantonal de la protection de l'environnement et l'association Ecoparc. Il s'inscrit dans le prolongement du Réseau management durable, une plate-forme d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques pour entreprises et services publics en matière de développement durable, en activité depuis 2001. Le prix est ouvert à toute entreprise privée neuchâteloise ou possédant un domicile dans le canton de Neuchâtel. /comm-réd

BASELWORLD

Tendances de 2009

L'édition 2009 de Baselworld se tiendra du 26 mars au 2 avril. Question tendances, en horlogerie, les montres de grande taille, aiguilles au design minimaliste et boîtiers ronds dominant toujours le marché. En bijouterie-joaillerie, 2009 annonce le retour des motifs décoratifs évocateurs de l'Art nouveau et de l'Art déco. Quant aux pierres, les tendances positionnent le spinelle rouge comme la pierre la plus en vogue, suivie de près par le grenat mandarin. /réd